

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES - CMJ

PROCES-VERBAL DE L'ELECTION DU MAIRE

L'an deux mille vingt-deux, le seize du mois de novembre à dix-huit heures s'est réuni le Conseil Municipal des Jeunes – CMJ, de la commune de Neauphle-le-Château.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants (indiquer les nom et prénom d'un conseiller par case) :

Aaliya BARA ELKADI	Abigaël DUPLEIX	Anna DUCLAUX
Ava BENZAZON	Chloé PEZERIL	Gaëtan MESNIL
Garance GOVINDIN	Jessica MAHARJAN	Jenny MAHARJAN
Maëlys MESNIL	Mathys DEGEN	Ninon ETRE

1. Installation des Conseillers Municipaux

Les règles de l'élection sont rappelées par Monsieur Benoît POUYET – 1^{er} Maire Adjoint de Neauphle-le-Château.

Madame Nathalie BELLANGER a été désignée en qualité de secrétaire par le CMJ.

Le vote est fait à bulletin secret. Chaque conseiller vote pour un candidat à l'aide des bulletins fournis par l'équipe d'accompagnement. Le candidat qui obtient plus de 50% des votes est élu comme Maire du CMJ.

Si aucun candidat n'obtient 50% des voix au premier tour, il est organisé un second tour pour lequel les deux candidats ayant le plus de voix sont qualifiés.

En cas d'égalité entre les candidats, le plus âgé est qualifié au second tour.

En cas d'égalité entre les candidats, au second tour, le plus âgé est élu Maire du CMJ.

Les candidats pour la fonction de Maire du CMJ sont :

Aaliya BARA ELKADI	Abigaël DUPLEIX	Anna DUCLAUX
Ava BENZAZON	Chloé PEZERIL	Garance GOVINDIN
Jenny MAHARJAN	Jessica MAHARJAN	Maëlys MESNIL

Résultat du 1^{er} tour de scrutin :

Nombre de votants (b)	12
Nombre de suffrages déclarés nuls (c)	0
Nombre de suffrages blancs (d)	0
Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]	12



Abigaël DUPLEIX	3 voix	Maëlys MESNIL	2 voix
Aaliya BARA ELKADI	1 voix	Anna DUCLAUX	1 voix
Ava BENZAZON	1 voix	Chloé PEZERIL	1 voix
Garance GOVINDIN	1 voix	Jenny MARAHJAN	1 voix
Jessica MARAHJAN	1 voix		

A l'issue des votes du premier tour, les résultats sont :

- Abigaël DUPLEIX avec 3 voix
- Maëlys MESNIL avec 2 voix

Résultat du 2^{ème} tour de scrutin :

Nombre de votants (b)	12
Nombre de suffrages déclarés nuls (c)	0
Nombre de suffrages blancs (d)	0
Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]	12

Abigaël DUPLEIX –	6 voix	Maëlys MESNIL –	6 voix
-------------------	--------	-----------------	--------

Maëlys MESNIL est élue Maire du CMJ (au bénéfice de l'âge).

2. Approbation du règlement intérieur du CMJ

Monsieur Benoît POUYET soumet le règlement intérieur du CMJ de Neauphle-le-Château pour validation.

Après lecture de ce dernier, **le CMJ, après en avoir délibéré :**

- **ADOPTE, à l'unanimité,** le règlement intérieur du CMJ de Neauphle-le-Château.

3. Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le seize novembre deux mille vingt-deux, à dix-neuf heures, a été, après lecture, signé par Benoît POUYET, 1^{er} Maire Adjoint.

